ALLIPRO-RH
Accompagnement et conseil en ingénierie de certification
Bilan de compétences
VAE

Préparer une demande d'enregistrement au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Objectifs pédagogiques

Formation en distanciel

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Comprendre les critères d'enregistrement d'une certification professionnelle au RNCP et les attendus de France compétences
- Evaluer la faisabilité du projet
- Rédiger les 3 référentiels : activités, compétences et évaluation
- Constituer le dossier RNCP et saisir une demande d'enregistrement via la téléprocédure de France compétences

Public visé :

Toute personne souhaitant déposer une demande d'enregistrement au RNCP

Pré-requis :

- Disposer d'un numéro de déclaration d'activité (NDA)
- Avoir un projet d'enregistrement d'une certification au RNCP

Durée :

2 jours – 14 heures

Date de la formation :

07 et 08/06/2023
2ème semestre : à venir

Tarif :

1400 euros par personne, prestation non soumise à TVA

Modalités et délais d'accès

Modalités d'accès

L'inscription est effective après signature de la convention de formation par l'organisme de formation et le bénéficiaire ou le commanditaire de la formation.

Délai d'accès

Durée entre la signature du devis et/ou de la convention de formation et le début de la formation : 10 jours minimum.
Dans le cadre d'une prise en charge par un OPCO le délai d'accès pourra être plus long en fonction du délai de réponse de l'OPCO

Personne en situation de handicap :

L'accessibilité aux personnes en situation de handicap peut être garantie sous réserve que nous puissions adapter la prestation aux besoins spécifiques du stagiaire.
Référent handicap : Audrey Fellice
audrey.fellice@allipro-rh.fr

Profil de l'intervenante :

Audrey Fellice, consultante spécialisée en ingénierie de certification (13 ans d'expérience)

Programme

COMPRENDRE LES CRITÈRES D'ENREGISTREMENT D'UNE CERTIFICATION PROFESSIONNELLE AU RNCP ET LES ATTENDUS DE FRANCE COMPÉTENCES

- Présentation de France compétences et de ses missions.
- Présentation du périmètre du RNCP et des délais d'instruction.
- Présentation des conditions d'enregistrement des certifications professionnelles mentionnées dans le décret n° 2018-1172 du 20 décembre 2018 et identification des éléments à fournir au regard des critères d'examen.
- Les points de vigilance et les motifs de refus de recevabilité.

EVALUER LA FAISABILITÉ DU PROJET

- Définition du périmètre du métier visé par le projet de certification professionnelle.
- Analyse de l'adéquation de la certification professionnelle aux besoins avérés du marché en termes de métier.
- Benchmark des certifications comparables.
- Analyse de l'employabilité des titulaires de la certification professionnelle.

RÉDIGER LES RÉFÉRENTIELS D'ACTIVITÉS, DE COMPÉTENCES ET D'ÉVALUATION

- Appropriation de la méthodologie de construction des référentiels d'activités et de compétences.
- Structuration de la certification professionnelle en blocs de compétences.
- La prise en compte du handicap
- Définition du dispositif de certification : définition des modalités et situations d'évaluation, des critères d'évaluation, constitution des jurys (évaluation, certification)
- Élaboration des outils de la certification : parchemin, livret VAE, PV de jurys, modalités d'organisation et de contrôle de la certification professionnelle.
- Définition de l'échelle d'évaluation et des règles d'attribution de la certification professionnelle.

CONSTITUER LE DOSSIER RNCP ET SAISIR UNE DEMANDE D'ENREGISTREMENT VIA LA TÉLÉPROCÉDURE DE FRANCE COMPÉTENCES

- Recensement des pièces demandées par France compétences, nécessaires à l'instruction du dossier.
- Présentation du « dossier de demande d'enregistrement - complément au dossier ».
- Présentation du site de téléprocédure de France compétences et des champs à renseigner.
- Utilisation des guides et notices mis à disposition par France compétences.

Méthodes pédagogiques

- Méthode active participative basée sur l'alternance de transmission de savoirs et d'exercices pratiques afin d'élargir la réflexion autour du vécu professionnel.
- Accompagnement personnalisé par des méthodes d'échanges, d'écoute et questionnements.
- Remise de supports pédagogiques.

Modalités d'évaluation

En amont :

- Questionnaire des attentes de la formation.

En aval :

- Quizz d'évaluation en fin de formation
- Evaluation de la qualité de l'action de formation par les participants
- Remise d'une attestation d'assiduité ou certificat de réalisation

Nous contacter

Par courriel : contact@allipro-rh.fr
ou via le formulaire de contact https://allipro-rh.fr/contact/